

DECONFINEMENT SERVICES / EQUIPEMENTS D'AGGLOPOLYS

Jeudi 7 mai 2020



CONTACT

Rachel MENSEAU - Directrice de la communication
Hôtel d'agglomération, 1 rue Honoré de Balzac, 41000 Blois
Tél. 02 54 90 35 34 - r.menseau@agglopolys.fr

Dès la semaine prochaine, certains services et équipements d'Agglopolys, ouverts au public, rouvrent :

■ Hôtel d'agglomération

Ouverture, à compter du mercredi 13 mai, aux horaires habituels : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Le mercredi de 8h30 à 17h (1 rue Honoré de Balzac à Blois).

■ L'eau de Blois/Agglopolys

- L'accueil physique, reprend, à compter du mercredi 13 mai, aux horaires habituels : les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30.
- L'accueil téléphonique, est, quant à lui, toujours maintenu : 0 806 000 139
- Merci de privilégier les demandes par mail à eau@agglopolys.fr ou assainissement@agglopolys.fr

■ Service Urbanisme

La Direction de la Planification, de l'Aménagement et du Développement Durable et le service urbanisme réglementaire, situés au 34 rue de la Villette à Blois sont ouverts au public les :

- jeudi 14 mai, de 14h à 17h
- vendredi 15 mai, de 9h à 12h.

A compter de la semaine du 18 mai, l'ouverture au public se fera sur 3 demi-journées par semaine (jours communiqués ultérieurement).

Accueils du public : consignes aux usagers

- respecter les gestes barrières en étant vigilant aux distanciations physiques, y compris dans la file d'attente (1m minimum) et porter un masque et des gants si possible ;
- prendre avec vous vos stylos et papiers pour prendre des notes si vous le souhaitez ou signer des documents. Nous ne serons pas en mesure de vous en fournir ;
- venir à une seule personne, si vous pouvez vous déplacer seul.e ;
- être patient et courtois lors de votre venue et respecter les consignes des agents de la collectivité.

■ Le Lab

Le pôle d'Entreprises d'Agglopolys, rouvre ses portes à **compter du lundi 11mai**.

Heures d'ouverture de l'accueil physique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

La location des salles, bureaux et coworking se tiendront uniquement sur les heures d'ouverture de l'accueil (pas en soirée ni le samedi).

A noter :

- la capacité des salles de réunion diminue
- les conditions d'accès à l'espace de coworking évoluent
- les espaces communs sont fermés : espace repas, cuisine, salon d'accueil du rez-de-chaussée.

Retrouvez toutes les mesures barrière et de distanciation sociale à respecter au Lab sur : lelab.agglopolys.fr.

■ Les loisirs

Les piscines (Tournesol et Agl'eau) restent fermées pour le moment (en attente d'un protocole sanitaire national sécurisant l'accès à ces équipements).

Le Jeu de Paume reste fermé : les événements programmés en mai et juin ont été annulés ou reportés.

Les parcs gérés par Agglopolys (le Parc des Mées, le Lac de Loire) seront accessibles à **partir du mardi 12 mai**

■ La fourrière animale

A partir du 11 mai, horaires habituels de restitution des animaux à leurs propriétaires sur rendez-vous :

- du lundi au vendredi de 9h à 10h et de 16h30 à 17h30
- le samedi de 9h à 10h.

Fourrière fermée le dimanche et les jours fériés (rue des Prés d'Amont à Blois).

■ Le Crématorium du Val de Loire

Le Crématorium reste ouvert ; les cérémonies de recueillement sont limitées à 20 personnes.

■ Le réseau Azalys

Dans un contexte de déconfinement progressif, des mesures exceptionnelles sont prises sur le réseau Azalys, dont :

☐ Offre de transport

- du 11 au 24 mai 2020, le réseau Azalys reprend un fonctionnement à 75% (lignes régulières, transport à la demande, ...)
- pas de circulation du 11 au 15 mai pour les lignes à vocation scolaire pour les élèves des collèges et des lycées.

□ Information voyageurs

L'agence commerciale Azalys rouvre à compter du **lundi 11 mai**, avec des horaires restreints : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h30.

Le Centre de Relation Client (09 693 693 41) est joignable du lundi au samedi de 7h à 19h, à compter du 11 mai.

□ Vente

Aucune vente n'est effectuée à bord des bus. Toutefois, l'achat de titre et la validation restent obligatoires. Tout voyageur se présentant à bord sans titre se verra refuser l'accès. En cas de titre non valide ou non validé, le voyageur s'expose à une amende.

□ Gestes barrière

Port du masque obligatoire : tout voyageur se présentant à bord sans masque se verra refuser l'accès et pourra être verbalisé.

Respect de la distanciation physique :

- pas plus de 20 voyageurs acceptés à bord des bus, 5 voyageurs à bord de la navette centre-ville et 3 dans les véhicules de transport à la demande Resago et Handigo ;
- les voyageurs doivent respecter une distance minimale d'1 mètre entre eux.

□ Mesures sanitaires

Nettoyage renforcé des bus, répondant aux exigences gouvernementales.

Toutes les mesures prises par Azalys sur : azalys-blois.fr

Par ailleurs, Azalys poursuit le service spécial dédié aux soignants du Centre hospitalier de Blois pour les ramener à 22h par une société de taxi à destination d'arrêts Azalys.

■ Collecte des déchets

Comme depuis le début de la crise sanitaire, la collecte des déchets ménagers est assurée dans les conditions normales (jours et horaires habituels).

□ Points Tri

Les Points Tri sont accessibles. Le respect des distances de sécurité et des gestes barrières (se laver les mains une fois le geste de tri effectué notamment) est indispensable. Le port de gants est à privilégier.

□ Déchetteries

Jusqu'au 16 mai, les déchetteries de Blois Nord, Blois Sud, La Chaussée-Saint-Victor, Vineuil, Candé-sur-Beuvron, Cellettes, Valloire-sur-Cisse, La Chapelle-Vendômoise et Herbault sont ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h30 (fermeture des portes à 12h20) et de 14h à 17h30 (fermeture des portes à 17h20).

La réouverture de la déchetterie de Molineuf est pour le moment différée.

Conditions d'accès :

- les jours impairs ne sont acceptés que les véhicules dont le numéro d'immatriculation est impair (hors n° de département)
- aux jours pairs, seuls les véhicules dont le numéro d'immatriculation est pair peuvent accéder aux déchetteries (hors n° de département)

Voir les déchets acceptés et les autres consignes à respecter : agglopolys.fr

A compter du 18 mai, les horaires des déchetteries reviendront à leurs horaires habituels.

■ Musique et théâtre

□ Conservatoire de Blois/Agglopolys

A compter du lundi 11 mai, la permanence téléphonique est de nouveau assurée de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi. Le site reste fermé et les rencontres physiques ne se font que sur rendez-vous.

□ Conservatoire de Blois/Agglopolys et école de musique de Fossé/Agglopolys

Pas de reprise, d'ici les vacances scolaires :

- des pratiques collectives (orchestres, jazz, musiques actuelles, chœurs)
- des interventions en milieu scolaire
- des cours d'éveil et de la majorité des cours de formation musicale.

Mise en place, à partir du 25 mai, en complément du télétravail de cours individuel tout en respectant les mesures indispensables pour limiter le risque sanitaire.

□ Théâtre

L'éveil et l'initiation théâtrale ne reprennent pas avant les vacances.

Cours de théâtre axé sur le monologue, au théâtre Nicolas Peskine, pour les autres élèves.

□ Dispositif CHAM

Les modalités de reprise seront données directement données aux familles des élèves.

Pour tous :

- les évaluations se feront en contrôle continu
- les manifestations publiques (concerts, représentations...) sont annulées, certaines seront différées fin 2020 si la situation sanitaire le permet, ou 2021.

Ces dispositifs de cours impliquent :

- un accès interdit aux parents au-delà du seuil du site
- des aménagements des espaces (pour rendre possible la distanciation sociale) et des jours et horaires de cours
- une mise en place du protocole de sécurité sanitaire.

■ Bibliothèques d'Agglopolys

□ Bibliothèques Abbé-Grégoire et Maurice-Genevoix à Blois

A compter du 12 mai :

- poursuite des services numériques à distance
- ouverture aux abonnés des boîtes à retour extérieures
- prêt d'ouvrages de la sélection Roblès sur rendez-vous.

A compter du 18 mai :

Mise en place pour les abonnés d'un service de prêt après réservation préalable des ouvrages depuis le site bibliotheques.agglopolys.fr. Modalités communiquées ultérieurement.

La date de la réouverture partielle au public n'est aujourd'hui pas connue.

En outre, jusqu'au 1^{er} septembre, si le contexte sanitaire persiste et empêche la reprise normale de l'activité des bibliothèques, les abonnements en cours qui arriveront à échéance seront prolongés de 2 mois gratuitement.

Pour ceux qui souhaitent souscrire un nouvel abonnement durant cette même période, un abonnement gratuit de 3 mois est proposé.

Une procédure d'abonnement à distance sera mise en place.

□ Médiathèque de Veuzain-sur-Loire

La date de réouverture sera fixée ultérieurement.

■ Ecole d'art de Blois/Agglopolys

Reprise partielle des activités à compter du 25 mai en poursuivant l'enseignement à distance mais aussi en proposant des actions pédagogiques sur place en petits groupes.